

## Plainte contre le Théâtre d'Ardoise.

Que se passe t'-il ? Nous venons d'apprendre qu'une plainte contre le Théâtre d'Ardoise a été portée par la SPPIO ( société de protection des paysages de l'île d'Oleron) auprès de la préfecture! Officiellement nous n'avons reçu à ce jour aucun courrier, ni avis, de la part de la SPPIO pour nous en informer . Suite à nos interrogations nous avons écrit à la SPPIO pour les inviter au dialogue. Madame la présidente, Monique Vidalenc a décliné notre invitation et refuse de rencontrer l'association qui pilote le théâtre argumentant d'un seul problème de réglementation avec le PLU ( plan local d'urbanisme) de Dolus. Le Théâtre d'Ardoise est aménagé depuis maintenant 5 ans, s'il devait y avoir un problème pourquoi la SPPIO porte t'- elle plainte seulement maintenant ? Quel est donc précisément ce problème ? Y a t'il des nouvelles réglementations rétroactives depuis "Natura 2000" ( version 2008 ) et si oui lesquelles?

Après avoir consulté le PLU nous n'avons relevé aucune infraction portée à cette zone par notre activité ostréiculturelle, sauf à considérer que celle ci ne présenterait pas de caractère ostréicole comme semble le penser Madame Vidalenc. Nous revendiquons le contraire et le prouvons à chaque représentation.

Pour exploiter et aménager mon marais depuis près de 40 ans , après mon père et mon grand père, je connais la réglementation de la zone ostréicole et je sais aussi combien ce marais serait en friche si je n'avais pas mis l'essentiel de mon temps et de mon argent pour l'entretenir. La préservation de l'île d'Oleron m'importe tout autant que la SPPIO et la création du Théâtre d'Ardoise va exactement dans ce sens . C'est un lieu privé mis à disposition d'une association, un lieu de découverte qui se propose autour de spectacles que nous voulons de grande qualité, d'expliquer le travail du marais, mais aussi de rencontrer les producteurs Oléronais et leurs productions ( huîtres, moules, poissons, fromages, légumes,vins.....); Un lieu d'échanges et de rencontres pour présenter et expliquer l'ostréiculture, parler de notre amour pour notre île, montrer la beauté du site de nos marais et du chenal d'Arceau contribuant ainsi à sa protection et sa valorisation .

Le Théâtre d'Ardoise est aménagé avec des matériaux uniquement employés par les ostréiculteurs ( collecteurs pieux d'ardoise et tuiles, pieux de pin de bouchots, planches de pin , argile du marais ) . De l'avis de tous il est parfaitement intégré dans le site et c'est une réalisation magnifique ( on l'entend souvent y compris parmi les adhérents de la SPPIO qui viennent visiter le site). Les aménagements nécessaires à la tenue des spectacles ( guirlandes électriques, brises vent, vélum, sont installés de façon précaire, entièrement démontables et démontés à la fin de la saison (tout début septembre). C' est aussi et surtout une aventure ostréiculturelle, associative, généreuse et bénévole, aujourd'hui déclarée "d'intérêt général" par l'administration fiscale, qui réjouit le plus grand nombre, et compte désormais beaucoup d'adhérents et encore bien plus de sympathisants.

Le Théâtre d'Ardoise joue déjà un rôle social, culturel et économique très intéressant pour l'île . La plainte de la SPPIO va provoquer ( et provoque déjà) une grande vague de protestation parmi les gens de l'île, les nombreux touristes sympathisants et les artistes qui sont venus s'y produire ( Jean Jacques Vanier, Jacques Bonnaffe, Yannick Jaulin, Francois Rollin,.....etc) . Nous ne comprenons pas cette décision et ce refus catégorique de dialogue de la SPPIO. Nous ne comprenons pas cette plainte!

Nous nous devons donc de vous demander vos témoignages de soutien pour la protection du Théâtre d'Ardoise et la poursuite de l'aventure ostréiculturelle de l'association TAP

Jean Marc Chailloleau et les associations TAP et IACA

écrire par mail : [reservation@letheatredardoise.com](mailto:reservation@letheatredardoise.com)

ou courrier à: le Théâtre d'Ardoise , association TAP , 3 rue des douves 17310, Saint Pierre d'Oleron